



Mobilisation du 25 janvier 2022

La FEHAP et Nexem soutiennent la mobilisation de leurs adhérents qui demandent une juste reconnaissance pour les professionnels et un soutien significatif de l'Etat au secteur

Paris, le 25 janvier 2022 - Ce jour, les employeurs des personnels paramédicaux, soignants et accompagnants sociaux et médico-sociaux du secteur associatif se mobilisent partout en France pour alerter sur l'avenir de leurs métiers.

A travers le pays, ce sont plus d'un **million de professionnels** qui accompagnent, sans relâche, jour et nuit, les personnes en situation de vulnérabilité à domicile ou en établissement. Pourtant, les employeurs du secteur associatif connaissent des **difficultés structurelles de recrutement, de formation et d'attractivité**. Cette situation fragilise l'avenir des établissements et services du secteur social, médico-social et sanitaire. Ces tensions de recrutement se sont accrues avec la crise sanitaire.

Face à l'expression du mécontentement de leurs adhérents, la FEHAP et Nexem, organisations représentatives du secteur privé non lucratif, alertent à nouveau les pouvoirs publics sur le nécessaire soutien de l'Etat et des départements, tant attendu par les professionnels.

Deux enjeux pour nos métiers : attractivité et équité

Nos métiers sont confrontés à un manque d'attractivité : le **salaires** net mensuel moyen dans le secteur social et médico-social est environ **25 % moins élevé** que le salaire net moyen tous secteurs confondus en France.

A côté de ce problème d'attractivité se pose aussi la question de l'équité entre les différents statuts. Un aide-soignant gagne 1 650 € nets par mois en moyenne dans les associations de nos réseaux. A niveau de compétence égale et avec une ancienneté de cinq ans, il gagnerait 1 838 €, soit 188 € de plus, s'il travaillait au sein de la fonction publique. **C'est une différence considérable qui n'est pas justifiée par une différence de compétences ou de missions.**

La conférence des métiers : une obligation de résultat

L'organisation prochaine de la **Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social**, demandée par le Président de la République, est un engagement qui doit être à la hauteur des enjeux. Elle devra répondre à des attentes fortes et légitimes en matière de financement et d'engagement en faveur de l'attractivité des métiers. Cela suppose :

- que **tous les métiers soient pris en considération** dans le cadre de cette conférence,
- que soient adoptées **des mesures concrètes**, pour que le secteur trouve un équilibre lui permettant de répondre aux besoins croissants de soins et d'accompagnement,
- que **l'Etat accompagne le mouvement** de structuration et d'unification du secteur à travers une **Convention collective unique étendue**.

Contacts presse

FEHAP - Maryse de Wever - Tél : 06 77 20 93 81 -
maryse.dewever@fehapa.fr

Nexem - Stéphanie Panissier - Tél. : 07 87 52 19 38 -
s.panissier@nexem.fr

La FEHAP, présente depuis 1936 dans l'ensemble des champs de la protection sociale, rassemble plus de 5 000 adhérents, œuvrant au sein de plus de 1500 organismes gestionnaires. Ces associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de retraite complémentaire, de prévoyance... emploient près de 270 000 salariés, soit près de 12% des emplois salariés de l'ESS. Sa souplesse alliant gestion privée et service public place ses établissements et services à la pointe de l'innovation et de la recherche. Sa gouvernance, issue de la société civile, est désintéressée. Ainsi, tous les résultats sont réinvestis au sein des structures au profit des personnes accueillies et soignées.

En savoir plus : www.fehap.fr

Nexem est la principale organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire privé à but non lucratif. Elle **représente et défend les intérêts de 11 000 établissements et services** employant plus de **330 000 professionnels** dans **cinq champs d'activité** : le handicap, la protection de l'enfance et la protection juridique des majeurs, l'insertion sociale, le grand âge et le sanitaire.

Nexem entend **faire évoluer la fonction employeur** pour mieux répondre aux attentes des personnes accueillies et accompagnées dans les établissements et services. Son ambition : **promouvoir le modèle associatif** comme une réponse efficiente à l'accompagnement des plus fragiles, au service d'une société inclusive.

Retrouvez toutes nos informations sur nexem.fr

Suivez-nous sur : [LinkedIn](#) ; Twitter [@Nexem_actu](#) ; [Facebook](#)
